

Appel national

Loi Macron, désengagement massif de l'Etat : Non à la mort du train et du service public

vendredi 30 janvier 2015

La loi « Macron » prévoit, parmi les nombreux sujets traités, la libéralisation totale du transport par autocar contre le rail. "Nous sommes déterminés à ne pas laisser faire. Nous demandons l'arrêt immédiat de nouvelles remises en cause de dessertes, d'arrêts dans les gares pour le prochain service 2016". **Déclaration du groupe CRC du Sénat, GDR de l'Assemblée Nationale, des vices-présidents communistes des Régions, des administrateurs communistes du STIF :**

En débat à l'Assemblée Nationale la loi « Macron » prévoit, parmi les nombreux sujets traités, la libéralisation totale du transport par autocar.

Ce qui permettraient aux grands groupes de transport, dont la SNCF, avec sa filiale ID Bus, d'ouvrir librement des lignes de transports collectifs réguliers non urbains par autocar, en concurrence avec des services existants, qu'il s'agisse des TER, des TET ou des TGV.

Un projet qui ne doit rien au hasard. Il accompagne celui de réduire le service public de transport ferroviaire de voyageurs en supprimant des lignes, des dessertes, au mépris de l'aménagement du territoire, aggravant ainsi la situation des petites villes, des villes moyennes, de départements déjà fortement pénalisés par la fuite en avant dans la mise en concurrence des territoires. Ainsi les dessertes assurées par les Trains d'Equilibre du Territoire (trains Intercités, TEOZ et trains de nuit) sur 35 lignes pourraient être réduites à 12 et celles restantes pourraient ne plus desservir les gares des petites et moyennes villes. Les TGV desservant actuellement 240 gares sur l'ensemble du pays pourraient, au regard de ceux pour qui la rentabilité est devenu la seule référence, ne plus en desservir que 40.

Par ailleurs, le budget 2015 du nouveau groupe public SNCF, avec ses conséquences négatives sur l'emploi et les services aux usagers, s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'ouvrir totalement le ferroviaire à la concurrence et cela malgré les engagements du précédent ministre des transports.

Cette fuite en avant illustre le renoncement gouvernemental à donner au système ferroviaire les moyens financiers de son fonctionnement et de son développement pour le transport des personnes et des marchandises. Une fuite en avant en totale contradiction avec l'urgente nécessité de réduire les émissions de gaz à effets de serre, de réduire la pollution avec les effets nocifs sur la santé, d'engager concrètement la transition énergétique. Drôle de façon pour notre pays de préparer l'accueil de la Conférence sur le Climat en décembre 2015 !

Nous sommes déterminés à ne pas laisser faire. Nous demandons l'arrêt immédiat de nouvelles remises en cause de dessertes, d'arrêts dans les gares pour le prochain service 2016. Sinon où est la crédibilité du gouvernement qui a missionné des parlementaires, un représentant de l'Association des Régions de France, des experts qui doivent remettre d'ici la fin juin un rapport sur l'avenir des TET. Nous demandons dans la même cohérence le retrait de l'article de la loi Macron qui prévoit la libéralisation totale du transport par autocar.

De nombreuses voix s'élèvent à travers le pays pour dénoncer cette attaque contre le rail. De multiples actions se mènent face à l'entreprise de casse qui s'accélère tant pour les voyageurs que pour le fret. Le moment est venu d'engager un front commun pour le service public, pour l'aménagement du territoire, pour la sauvegarde de l'environnement.

C'est le sens de l'adresse que nous faisons parvenir, dans le respect de leur diversité, aux différentes associations d'usagers, de défense du service public, de l'environnement, aux élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux, associations représentant les maires des petites et moyennes villes de France, les organisations syndicales : face à l'urgence et à l'ampleur du démantèlement en cours, face à ceux qui veulent tuer le train, conjuguons et fédérons nos actions, donnons-nous les moyens de gagner cette « nouvelle bataille du rail ».

Paris le lundi 26 janvier 2015

Liste des signataires :

- Députés : CHASSAIGNE Andre, CARVALHO Patrice
- Sénateurs : ASSASSI Eliane, DIDIERidier Evelyne, COHEN Laurence (Administrateur STIF), FAVIER Christian (Administrateur STIF)
- Vice-présidents des Régions chargés des transports : MATHIEU Pierre, BODIN Jean Michel, MARZIANI Charles, BOURDUGE Luc, HATZIG Patrick, BEURDELEY Daniel, BONTEMPS Gilles, MOURARET Pierre, PINAUD Jean Paul, LEVILLAIN Noel, LAHELEC Gérard
- Administrateurs STIF : BAUDRIER Jacques Jacques